



Projet Pédagogique 2025-2026

Accueil Périscolaire 6-12 ans (APS)

Sommaire

| | | |
|----|------------------|---------|
| A. | Introduction | Page 3 |
| B. | Présentation | Page 4 |
| C. | Les moyens | Page 6 |
| D. | Les objectifs | Page 10 |
| E. | Le quotidien | Page 16 |
| F. | Inclusion | Page 20 |
| G. | Les partenaires | Page 21 |
| H. | La communication | Page 22 |
| I. | L'évaluation | Page 23 |
| J. | Les annexes | Page 24 |

A. Introduction

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'Accueil Périscolaire (APS) 6-12 ans de la commune de Lanton. Il est élaboré en lien avec les orientations éducatives définies par la municipalité. C'est un outil de communication pour les familles et pour la commune (permettant une évaluation).

Ce projet pédagogique est le texte de référence autour duquel l'équipe se réunit ; un accord préalable assurant la même ligne de conduite par toute l'équipe. Nous aurons sans cesse à nous poser la question de savoir pourquoi l'on fait les choses : pourquoi telles réactions de la part de l'enfant / groupe d'enfants/ de nous-même par rapport à tel problème ? Quels ensembles de solutions envisagées pour y répondre, quelle attitude, quelle compréhension, quel dialogue, quelle activité mettre en place et comment la mener, etc... Et enfin où trouver de l'aide.

Afin de permettre à l'enfant de vivre pleinement ses temps de loisirs, à son rythme et dans le respect de tous, il appartient à toute l'équipe (c'est-à-dire directeurs comme animateurs), de rendre conviviaux tous les moments de l'accueil.

B. Présentation

Fonctionnement général

L'équipe d'animation assure l'accueil des enfants les matins, midis et soirs les jours d'école, ainsi que les mercredis toute la journée.

Afin de bénéficier des accueils périscolaires (APS) de la ville, les familles doivent établir un dossier auprès du kiosque famille (situé 100 mètres après nos locaux) au 1 bis Avenue Mozart.

Il est impératif, d'inscrire ou de désinscrire les enfants aux activités (pour les mercredis et la restauration) via le portail famille de la ville de Lanton (accessible par chaque famille avec un code confidentiel) 2 jours ouvrés à l'avance

Le tarif est calculé en fonction du quotient familial réel.

Les mercredis :

L'APS est ouvert de **09h00 à 17h00** (avec la possibilité d'inscrire les enfants en demi-journée, avec ou sans repas)

Un accueil échelonné est mis en place de **07h30 à 09h00** et le soir de **17h 00 à 19 h00**.

La pause méridienne:

Elle se déroule de **11h55 à 13h25** et inclus le temps de repas et de surveillance de la cour.

APS Matin et soir:

Un accueil périscolaire est mis en place le matin de **07h30 à 08h45** et le soir de **16h25 à 19h00** les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Pas d'inscriptions au préalable. Les enfants signalent leur présence du soir lors de l'appel en classe le matin même.

La capacité d'accueil ne pouvant dépasser 60 enfants le mercredi, il est demandé aux familles de signaler toute absence à l'avance (au moins 48 heures). Cette démarche permet à d'autres enfants sur listes d'attente de profiter de la journée mais aussi, d'ajuster le nombre d'animateurs au nombre d'enfants présents.

Comment nous joindre :

Par téléphone : 05 57 70 70 63

Par mail : alsh.elementaire@ville-lanton.fr

Le public accueilli

Les enfants que nous accueillons ont entre 5 ½ et 12 ans (du CP au CM2).

Les jours d'école, seuls les enfants scolarisés à l'école France Gall peuvent bénéficier de ce service. Les mercredis, il n'y a pas de conditions d'accès particulières.

Ces enfants, dont les familles travaillent pour la plupart sur Bordeaux et ses environs, viennent plus par nécessité que par choix.

Ils évoluent, tout au long de l'année, dans un contexte plutôt rural et familial où la nature est omniprésente.

Les enfants Lantonnais grandissent dans un climat assez protecteur.

Nous avons constaté qu'ils sont de plus en plus individualistes et qu'ils ont des difficultés à vivre en collectivité; la crise sanitaire a accentué cet effet.

Un cadre et une écoute à part entière sont nécessaires afin qu'ils évoluent sereinement.

A cet âge, les enfants ont besoin de se dépenser physiquement à travers des jeux sportifs, des grands jeux mais aussi de développer leur créativité à travers les activités artistiques ou manuelles.

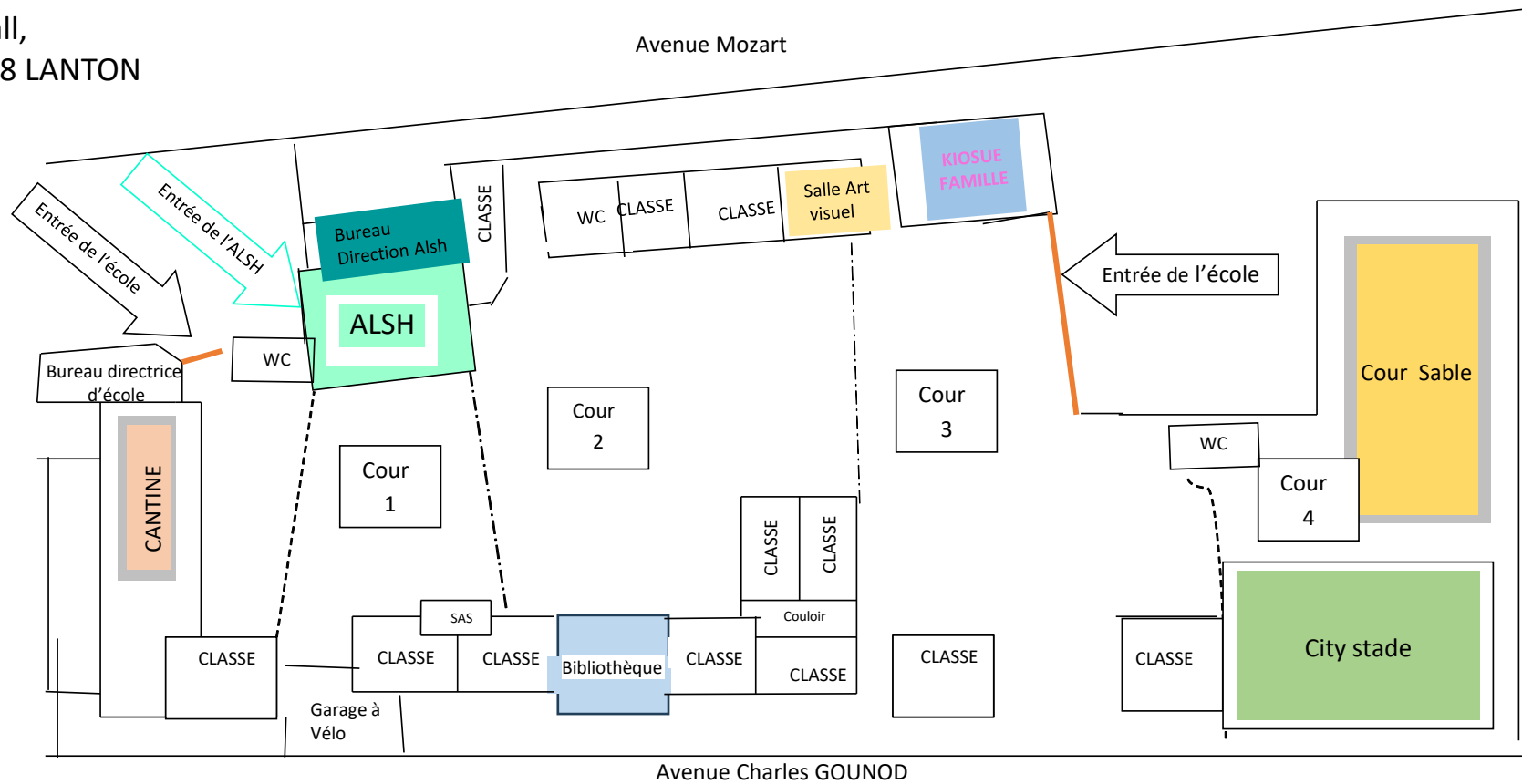
Nous avons constaté également que le soir après leurs journées d'école, les enfants préfèrent jouer en autonomie.

C. Les moyens

Les locaux :

Notre accueil périscolaire est
situé au sein de l'école
élémentaire France Gall,
1 avenue Mozart 33138 LANTON

Plan de l'école France GALL



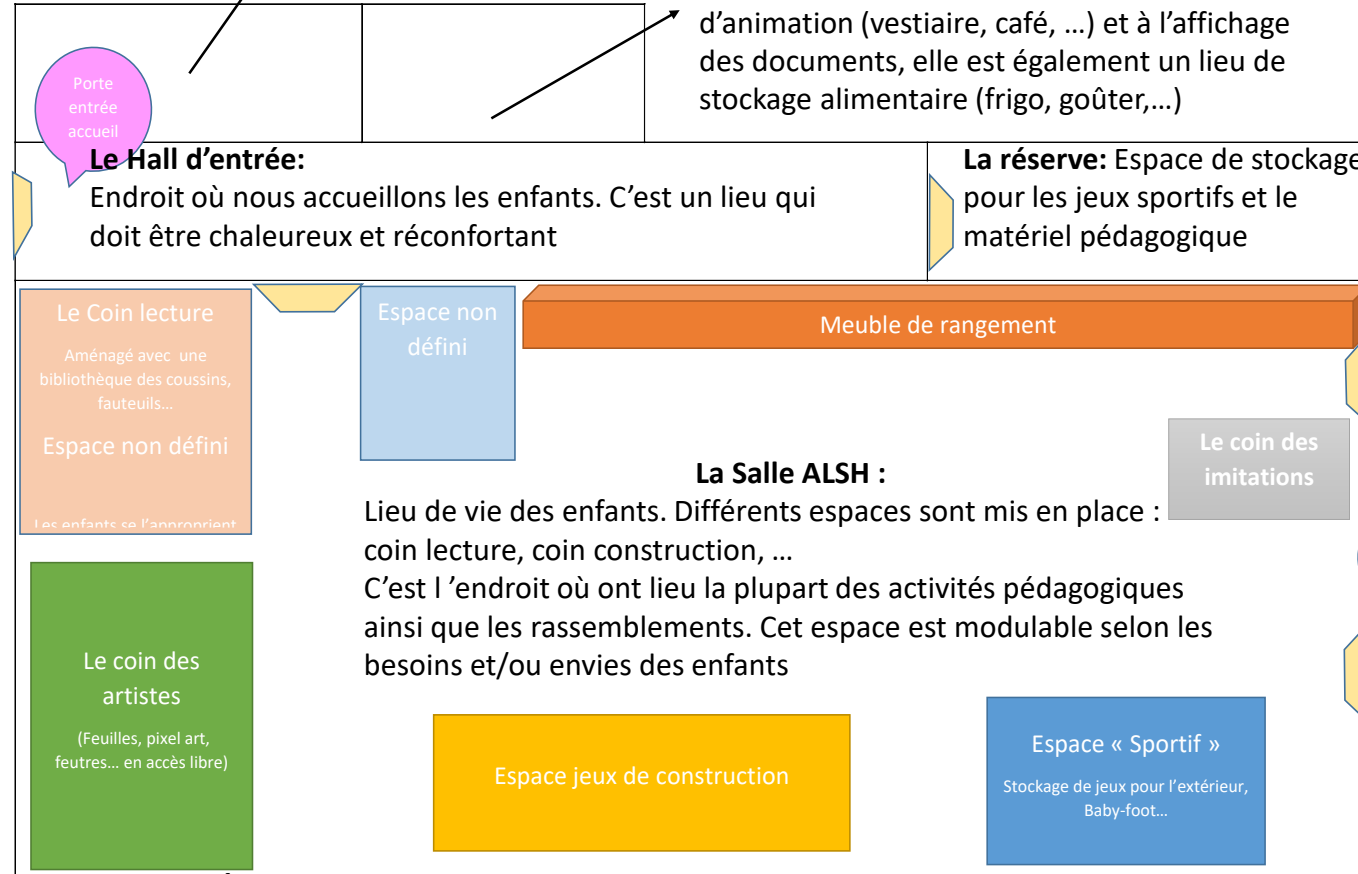
Zoom dans notre salle:

Le Bureau de la direction :

Où s'effectue le travail administratif, il est également un lieu d'écoute pour les familles ou enfants ainsi que pour les différents entretiens avec le personnel

La Salle des animateurs:

Essentiellement réservée à l'équipe d'animation (vestiaire, café, ...) et à l'affichage des documents, elle est également un lieu de stockage alimentaire (frigo, goûter,...)



Les espaces extérieurs :

La cour d'école est divisée en 4 parties où chaque espace est destiné à un type de jeu bien défini :

La cour 1 : jeux de balle à la main, jeux de marelle...

La cour 2 : structure de jeux, jeux de poursuites...

La cour 3 : tourniquet, jeux du serpent, tennis de table...

La cour 4: jeux de sable, jeux de balle au pied...

L'équipe pédagogique :

L'équipe se compose d'une directrice :

Céline Théâtre

D'une directrice adjointe :

Julie RAIMBAUD (en remplacement de Jennifer Gayet :
congé parental)

De trois animateurs à plein temps:

Gaëtan Gaston

Chloé Wacogne

Tanguy Lauriou

D'une animatrice à mi-temps :

Noémie Foucher

D'une apprentie :

Angie Josué

Selon nos besoins, des animateurs de l'équipe maternel peuvent venir en renfort sur nos temps périscolaires.

L'équipe se réunit une fois par semaine, pendant le temps scolaire, pour préparer les activités, les différents projets, pour se transmettre les informations importantes. Ces réunions ont pour but de gérer au mieux le quotidien de l'accueil. Nous accueillons également des stagiaires sur les différents temps de travail.

L'équipe de direction :

Elle est garante du projet pédagogique.

Elle vérifie que chacun se l'est approprié et a compris les orientations qu'il donne. Elle gère l'équipe d'animation, le cadre règlementaire, le bien-être du public et les relations avec les prestataires. Elle met en place des modes de concertations avec les familles et les animateurs afin d'évaluer si les objectifs fixés sont atteints. Elle montre l'exemple et elle est source de proposition. Elle accompagne les animateurs dans leur évolution professionnelle.

L'équipe d'animation :

Les animatrices et les animateurs font vivre le projet pédagogique directement auprès du public accueilli. Ils mettent en place des actions définies par ce dernier. Ils ont un rôle d'accompagnateur et mettent en œuvre, dans les limites des possibilités, les moyens nécessaires à la réalisation des projets auprès des enfants. Ils doivent être à l'écoute des attentes du public, dynamiques et être vigilants face aux différents comportements. Ils doivent s'adapter à chaque enfant et à chaque temps de la journée. Ils valorisent l'enfant dans ses savoirs, savoirs faire et savoirs être. Les animateurs titulaires doivent accompagner les animateurs stagiaires en étant disponibles, et en montrant l'exemple.

Quelques rappels:

Le savoir vivre et savoir être en équipe :

Le respect des collègues, le travail en équipe, la capacité à se remettre en question, la ponctualité, le dynamisme, la curiosité professionnelle, le relationnel avec les enfants et leur famille, la disponibilité et l'écoute, la participation active aux réunions de préparation, le relais des informations et le bon sens sont nécessaires à un parfait équilibre pour mettre en œuvre efficacement notre travail.

Les non négociables

Tout salarié bénéficie d'un temps de pause de 20 minutes par tranche de 6 heures travaillées. Chaque animateur doit gérer son temps de pause (Café, tabac...) et ne devra en aucun cas pénaliser ses collègues en débordant sur son temps imparti. Les pauses se feront toujours en dehors des temps d'activités.

Comme la loi l'indique, tous produits spiritueux ou illicites sont strictement interdits dans le cadre professionnel.

Il est possible d'avoir son téléphone pendant son temps de travail à condition de l'utiliser à des fins professionnelles (être joignable lors des sorties, faire une activité musicale...)

Aucun enfant ne doit apparaître sur les comptes personnels des réseaux sociaux.

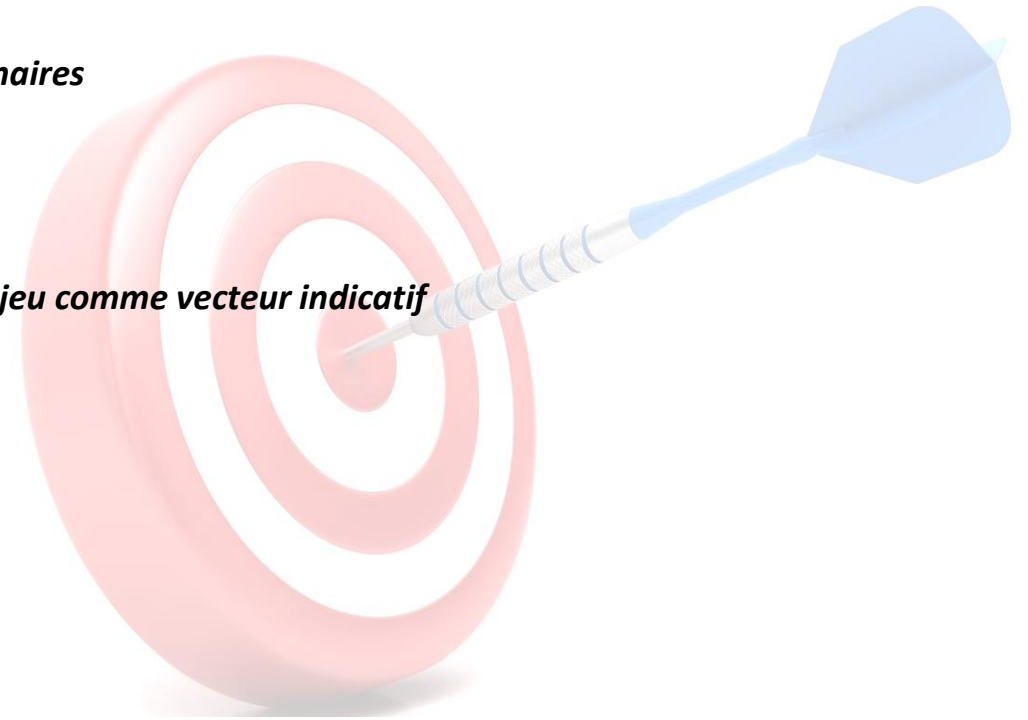
D. Les objectifs

Afin d'être au plus près des objectifs fixés par le Projet Educatif qui sont :

- ***Accompagner à la fonction parentale***
- ***Encourager la coopération et la continuité éducative entre les différents partenaires***
- ***Accompagner et renforcer les actions artistiques et culturelles***
- ***Encourager et développer les démarches inclusives***
- ***Sensibiliser et éduquer aux actions environnementales***
- ***Développer les dynamiques sportives et la promotion de la santé***
- ***Développer le lien social et l'épanouissement personnelle en s'appuyant sur le jeu comme vecteur indicatif***

Nous déclinerons les objectifs de notre projet pédagogique de la manière suivante :

- ***Favoriser l'épanouissement de l'enfant***
- ***Encourager les enfants dans leurs découvertes et leur créativité***
- ***Permettre aux enfants de créer des liens sociaux***
- ***Favoriser l'autonomie***
- ***Associer les familles à la vie des accueils périscolaires***



Favoriser l'épanouissement de l'enfant

| Objectifs opérationnels | Moyens | Critères d'évaluation | | |
|--|---|-----------------------|-----------------------|------------|
| | | Acquis | En cour d'acquisition | Non acquis |
| Respecter le rythme de vie de l'enfant | <ul style="list-style-type: none"> En privilégiant le laisser faire en APS En connaissant le développement psychique et moteur des enfants En observant et en étant à l'écoute de leurs besoins En permettant aux enfants d'être acteurs de leurs temps d'activités En aménageant des coins adaptés (lecture, jeu d'imitation...) En prenant connaissances des dossiers des enfants auprès de la direction En adaptant les activités en fonction des âges des enfants et de leur état de fatigue | | | |
| Donner confiance en soi | <ul style="list-style-type: none"> En valorisant les actions des enfants En permettant aux enfants de trouver leur place dans le groupe En apprenant aux enfants à accepter l'échec et la frustration En proposant des animations adaptées et variées En étant bienveillant En adaptant son langage En prenant en compte les différences de chacun En les encourageant | | | |
| Créer un climat chaleureux et sécurisant | <ul style="list-style-type: none"> En privilégiant un accueil individuel (enfants et familles) En étant à l'écoute et bienveillant En créant une atmosphère chaleureuse au sein de l'accueil En assurant l'intégration de chaque nouvel enfant au sein de la structure En adaptant l'accueil des CP En analysant les besoins des enfants de manière individuelle et collective En mettant en place des passerelles avec l'ALSH maternel et la MDJ | | | |

Encourager les enfants dans leurs découvertes et leur créativité

| Objectifs opérationnels | Moyens | Critères d'évaluation | | |
|---|--|-----------------------|-----------------------|------------|
| | | Acquis | En cour d'acquisition | Non acquis |
| Mettre le «jeu» au centre de nos accueils périscolaires | <ul style="list-style-type: none"> En prenant en compte cet objectif pour animer nos journées En se rendant disponible pour jouer avec les enfants En adoptant une approche pédagogique et ludique En proposant des jeux libres ou dirigés | | | |
| Renforcer les activités artistiques et culturelles | <ul style="list-style-type: none"> En proposant des activités manuelles variées En faisant découvrir aux enfants de nouvelles techniques En diversifiant nos plannings d'activités En permettant aux enfants de développer leur expression scénique | | | |
| Permettre aux enfants de se dépenser physiquement | <ul style="list-style-type: none"> En offrant des espaces adaptés aux jeux sportifs En donnant accès au matériel pédagogique En jouant avec les enfants En organisant des grands jeux En intégrant des jeux sportifs dans nos plannings d'activités | | | |
| Développer les connaissances environnementales | <ul style="list-style-type: none"> En diversifiant les thèmes et les sorties En étant source de proposition En effectuant des actions citoyennes En utilisant les espaces naturels le plus souvent possible (forêt, plage...) En menant des projets en partenariat avec des acteurs du territoire | | | |

Permettre aux enfants de créer des liens sociaux

| | Objectifs opérationnels | Moyens | Critères d'évaluation | | |
|--|---|--|-----------------------|------------------------|------------|
| | | | Acquis | En cours d'acquisition | Non acquis |
| | Développer la coopération entre enfants | <ul style="list-style-type: none"> En aidant et en apprenant aux enfants à gérer les conflits En mettant en place des activités ou des outils qui permettent aux enfants de comprendre et d'exprimer leurs émotions En animant des jeux sur ce thème En encourageant l'entraide lors des activités et des moments de vie quotidienne | | | |
| | Favoriser le respect mutuel | <ul style="list-style-type: none"> En les encourageant à être tolérants quant aux différences de chacun En les invitant à faire preuve de politesse En favorisant le sens du partage En créant des règles de vie communes et en les faisant respecter En prenant soin du matériel et des locaux | | | |
| | Développer un lien de confiance | <ul style="list-style-type: none"> En créant une atmosphère chaleureuse et joyeuse En étant à l'écoute de tous les enfants En jouant avec eux En étant disponible | | | |
| | Développer les liens intergénérationnels et inclusifs | <ul style="list-style-type: none"> En mettant en place des rencontres avec l'EHPAD et la Résidence Autonomie En mettant en place des rencontres avec l'IME et la MAS | | | |

Favoriser l'autonomie

| | Objectifs opérationnels | Moyens | Critères d'évaluation | | |
|--|--|--|-----------------------|------------------------|------------|
| | | | Acquis | En cours d'acquisition | Non acquis |
| | Acquérir des compétences | <p>En utilisant différentes méthodes pédagogiques: le faire avec, le faire-faire et le laisser faire</p> <p>En donnant aux enfants des «missions» spécifiques</p> <p>En proposant des activités progressives et variées</p> <p>En proposant des journées « c'est nous qu'on décide »</p> | | | |
| | Amener l'enfant à prendre des et ses responsabilités | <p>En faisant respecter les règles de vie de l'accueil</p> <p>En utilisant correctement les espaces et le matériel</p> <p>En créant des outils adéquats (tableau des responsabilités, affichages, ...)</p> <p>En permettant à l'enfant de comprendre les conséquences de ses actes (cahier des conflits, cercle de discussion, face à face,...)</p> <p>En mettant en place un système qui permet de contrôler la bonne utilisation du matériel</p> | | | |
| | Favoriser la communication et les modes d'expression | <p>En créant des outils (mur, journal,...)</p> <p>En mettant en place des ateliers d'expressions (chant, danse, théâtre,...)</p> <p>En proposant des spectacles et manifestations diverses</p> <p>En exposant leurs idées, leurs activités...</p> | | | |

Associer les familles à la vie des accueils périscolaires

| | Objectifs opérationnels | Moyens | Critères d'évaluation | | |
|--|---|--|-----------------------|------------------------|------------|
| | | | Acquis | En cours d'acquisition | Non acquis |
| | | | | | |
| | Développer un lien de confiance avec les familles | <ul style="list-style-type: none"> En étant accueillant En se rendant disponible En leur permettant de rentrer dans les locaux En diffusant régulièrement des photos et des informations sur notre page facebook (ALSH_6-12_Lanton) En organisant des goûters familles avant chaque période de vacances | | | |
| | Permettre aux familles de s'exprimer sur la vie de l'accueil | <ul style="list-style-type: none"> En mettant à disposition des moyens d'expressions lors des goûters familles (livre d'or, questionnaires...) En étant à l'écoute de leurs besoins En leur donnant accès à la page Facebook | | | |
| | Donner envie aux familles de participer à la vie de l'accueil | <ul style="list-style-type: none"> En mettant en place des animations spéciales (Goûters familles, spectacles, activités spécifiques...) En mettant en place des ateliers « talents des parents » En étant accessibles et chaleureux | | | |

E. Le quotidien

Notre quotidien n'est pas le même le mercredi et les journées d'école.

Nous allons ici vous expliquer nos journées types ainsi que l'organisation de la pause méridienne:

Le mercredi (environ 45 enfants le matin et 30 l'après midi)

7h30-9h00 : Accueil échelonné
9h00-10h00 : Temps libre et rassemblement en musique
10h00-12h00 : 2 ou 3 activités au choix
12h-13h : Repas
13h-13h30: Temps libre
13h30-14h : Temps calme préparé
14h-16h : Activités sportives et/ou manuelles et/ou nature...
16h-17h : Goûter fourni par l'accueil et temps libre
17h-19h : Départ échelonné

La pause méridienne (environ 270 enfants)

De 11h55 à 13h15

A la sortie des classes, les enfants se rendent, selon leurs choix, devant le restaurant scolaire où dans les espaces de jeux de la cour (cf plan de la cour).

Au moins 6 animateurs sont répartis dans toute la cour afin d'assurer le bon déroulement de ce temps dans chaque espace:

- 1 animateur fait entrer les enfants dans le restaurant et veille à la sécurité en cour 1
- 1 autre assure le bon déroulé du repas à l'intérieur
- 1 animateur gère le dispositif orchestre à l'école au niveau de la cour 3.

Les 3 autres se partagent les espaces.

Ils veillent au bon déroulement de la pause méridienne et peuvent proposer des jeux, mettre de la musique etc...

Ils peuvent utiliser la salle de motricité et/ou la salle d'arts visuels au besoin.

En accueil périscolaire (environ 60 enfants)

7h30-8h35 : Accueil échelonné
Les jeux ou les animations proposés sont rapides et facilement adaptables
8h35-8h50: Rangement et rassemblement en musique pour faire l'appel
8h55-11h55: Temps scolaire
11h55-13h15: Pause méridienne
13h15-16h25: Temps scolaire
16h25-16h40: Petite récré avant de goûter
16h40-17h00 : Goûter fourni par l'accueil
16h25-19h : Départ échelonné
Des activités sont proposées selon les envies des enfants

L'hygiène et la sécurité

L'hygiène :

L'hygiène est un acte important de la vie en collectivité pour soi et pour autrui. Il est donc nécessaire pour tous de veiller au bon respect de quelques règles élémentaires : Bien se laver les mains avant et après le repas, le goûter et le passage aux toilettes,

Respecter la propreté des locaux, bien jeter les déchets à la poubelle.

En cas d'épidémie: Tous les acteurs de l'accueil de loisirs doivent s'informer, prendre en compte et faire appliquer les recommandations gouvernementales

La sécurité :

La sécurité est un élément primordial, il faut être vigilant tout au long de l'année. Les accidents (même bénins) doivent être signalés ou reportés dans notre cahier de transmission. Pour les accidents plus graves, les familles doivent être informées et des déclarations d'accidents ou d'évènements graves doivent être rédigées si besoin.

En cas d'alertes incendie, intrusion ou risques majeurs (PPMS) les animateurs doivent appliquer les consignes des différents protocoles

Zoom sur les différents temps

Les activités:

Pour permettre aux enfants de bien grandir, nous devons proposer des animations adaptées à leurs âges et à leurs compétences. La diversité des activités proposées est importante pour développer leurs apprentissages et leur socialisation. Elles devront être amenées de manière ludique et réfléchie.

Le temps calme :

Afin de respecter au mieux la courbe d'intensité des enfants (voir annexe), ce temps doit permettre à chacun de se ressourcer pour continuer la journée dans de bonnes conditions. Il se déroule après le repas du midi et peut prendre différentes formes: moment de discussion , animation yoga, atelier dessin, lecture, jeux de société...

Il dure environ 30 minutes

Les temps libres :

Ces temps permettent à chaque enfant de développer son autonomie, sa créativité et son sentiment de liberté. L'animateur doit être présent, vigilant, observateur voir joueur, et répondre aux besoins des enfants. Ces temps permettent également à l'équipe d'animation d'analyser et d'identifier les besoins et donc d'ajuster sa posture.



Le repas :

Le repas est un temps pédagogique important. Pendant le temps scolaire, c'est un self. Un animateur est présent dans le restaurant afin de veiller au bon déroulement et gérer les problèmes éventuels. Il encourage les enfants à goûters et veille à ce qu'ils ne sortent pas trop rapidement.

Le mercredi, les enfants sont servis à table afin de favoriser l'autonomie et le partage. Des responsables de tables, volontaires ou désignés, installent le couvert et veillent au bon déroulement du repas. Les animateurs mangent ensemble afin d'échanger sur le déroulement de la journée. Ils doivent avoir une vue d'ensemble sur la salle. Ils aident à servir, à couper si besoin et veillent au bon déroulement du repas.

Le goûter:

Le goûter, comme le repas du midi, doit être un moment convivial. Pendant le temps scolaire, après une petite récréation (10 minutes), les enfants sont séparés en deux groupes (dans 2 salles différentes) et les animateurs distribuent le goûter.

Les mercredis, les enfants goûtent ensemble et ils sont plus participatifs : ils peuvent le préparer, le distribuer et parfois même le créer lors d'ateliers culinaires.

F. Inclusion

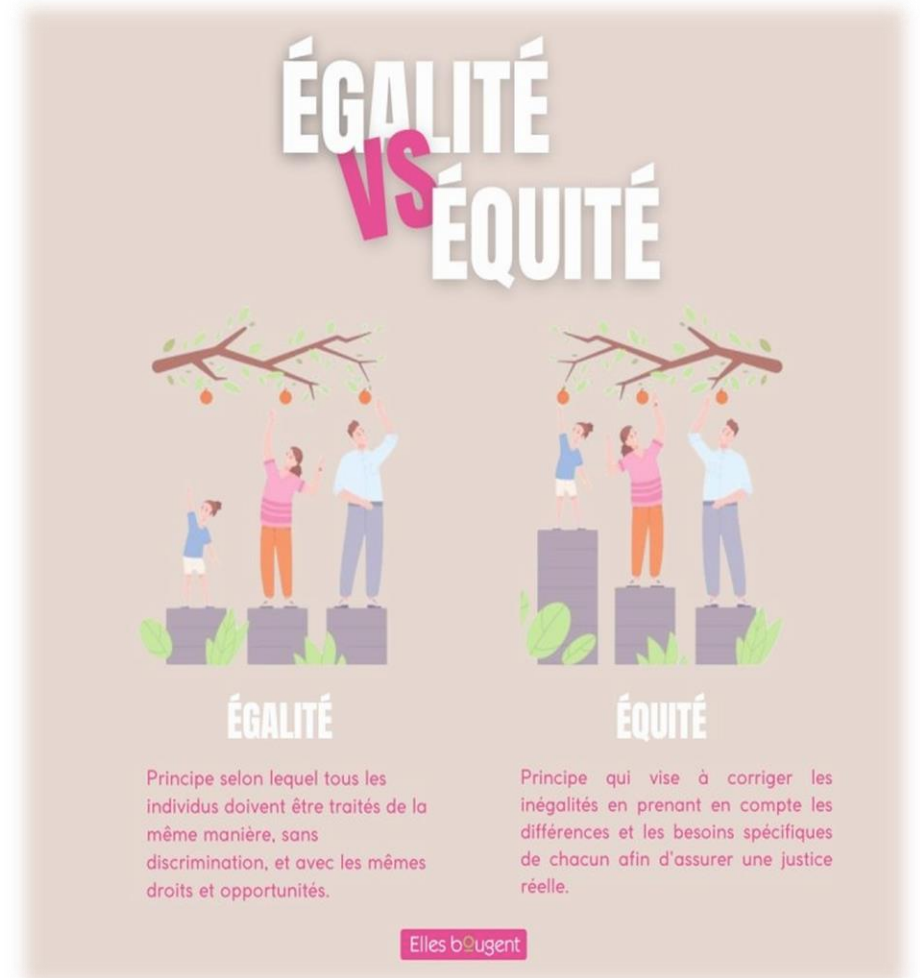
Nous avons à cœur d'accueillir chaque enfant dans son individualité en prenant en compte toutes ses particularités.

Nous veillons à ce que les activités, la vie quotidienne et la vie en collectivité d'une manière générale, soient adaptées et répondent aux besoins de tous les enfants.

Lors de l'arrivée d'un nouvel enfant à besoin spécifique, nous ne mettons pas en place de protocole particulier et nous ne prévoyons pas de rencontres avec les parents de manière systématique (seulement si les parents nous en font la demande). Nous fonctionnons de la même manière que pour n'importe quel enfant. Nous privilégions dans un premier temps l'observation ; ce qui permet à l'équipe de repérer les besoins, les éventuelles difficultés rencontrées, quelles soient individuelles ou collectives.

Dans un second temps, nous pouvons solliciter une rencontre avec les familles et travailler sur un protocole d'accueil en équipe, afin d'adapter notre pratique aux besoins des enfants.

Nous restons disponibles et à l'écoute pour échanger avec chaque famille.



G. Les partenaires

Le partenariat permet la réalisation d'objectifs communs. Il peut être de plusieurs natures : social, éducatif, scientifique, culturel, artistique...

Il permet de mettre en commun des ressources, des compétences, du matériel et de créer du lien et du partage.

Grâce à lui, nous pouvons développer de nouveaux projets, expérimenter, innover et/ou renforcer des actions existantes...

Il se déroule principalement les mercredis.

L'équipe d'animation peut développer des partenariats avec diverses structures ou associations (sportives, culturelles ou autres ...) ainsi qu'avec différents services municipaux (médiathèque, culture, petite enfance, MDJ*,...)

Un partenariat est en cours avec la Résidence Autonomie 1 mercredi par mois. Ces échanges permettent de valoriser les rencontres intergénérationnelles et de s'ouvrir au monde extérieur.

Des ateliers ponctuels avec la MAS et l'IME ont lieu pour des activités spécifiques.

Chaque année, nous accueillons une classe de Bac pro Animation Enfance et Personnes Agées (AEPA) du lycée Joseph Wresinski à Angers. Ils viennent pendant une semaine proposer leur projet d'animation et de nombreuses activités sur les temps périscolaires.

les résidents de l'EHPAD "Les baccharis"... Cette année notre projet sera autour de la photographie

H. La communication

Il est important de diffuser les informations pour que l'ensemble des acteurs de l'accueil périscolaire se sentent sécurisés et impliqués.

Pour cela, nous utilisons différents types de communication :

Orale

En équipe : lors des réunions, pendant les moments du repas, lors des temps informels.

Avec les familles : à l'arrivée et au moment du départ des enfants.

Avec les enfants : lors de nos rassemblements et dans tous les moments passés avec eux.

Avec l'organisateur : lors des réunions de services et lors des évaluations.

Numérique

En équipe : via un groupe WhatsApp et par mail.

Avec les familles : par mail et via le groupe Facebook ALSH_6-12_Lanton.

Avec les enfants : à travers la diffusion de nos spectacles et des photos.

Avec l'organisateur : Via le site Facebook de la ville et par mail.

Ecrite

En équipe : un cahier de transmission rempli et lu par l'équipe d'animation est à disposition à l'entrée de l'accueil.

Avec les familles : affichage d'informations diverses à l'entrée de l'accueil (plannings, menus,...).

Avec les enfants : affichage des règles de vie, des animations, des informations... Une vitrine leur est dédiée dans la cour. Un journal créé par les enfants et pour les enfants est distribué avant chaque période de vacances à la sortie de l'école.

Avec l'organisateur : Par mail, notes de service et affichages diverses.

I. L'évaluation

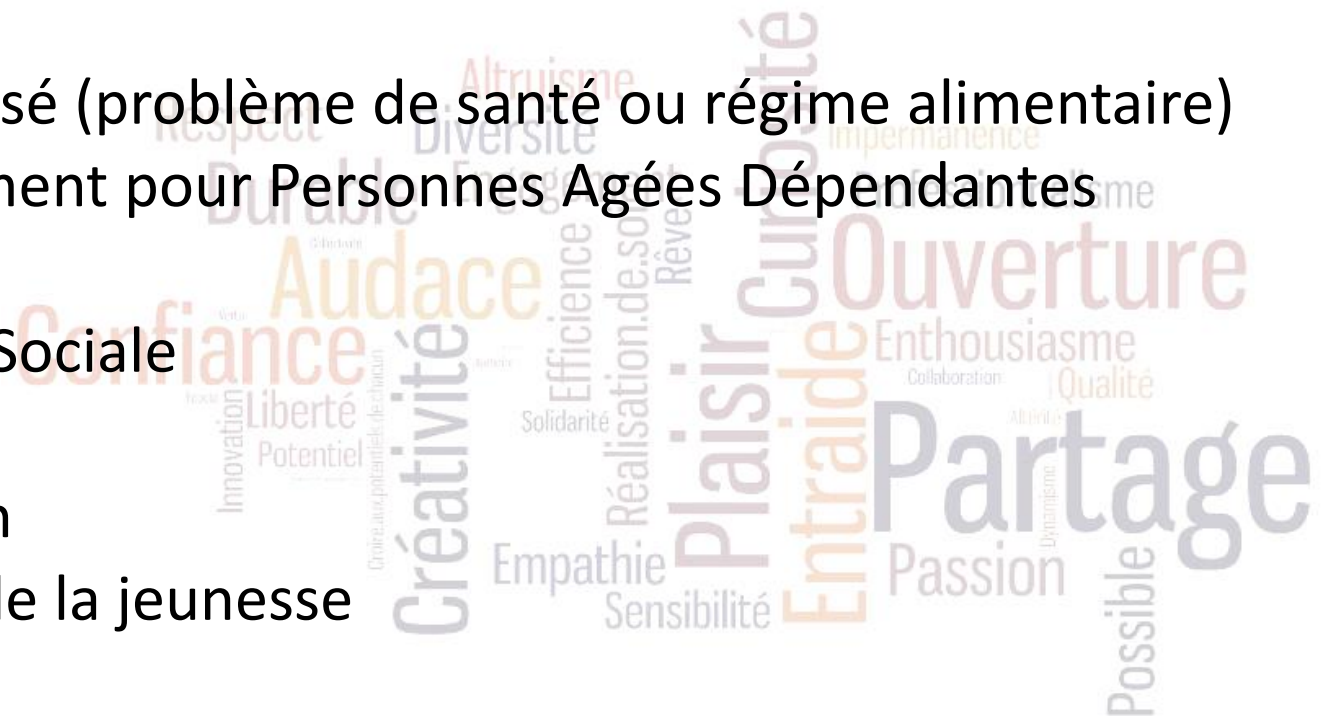
Afin de vérifier si les projets d'activités sont cohérents avec le projet éducatif et le projet pédagogique ainsi que les besoins et attentes des enfants, plusieurs évaluations seront effectuées :

- **Bilan des enfants** : A l'oral ou à l'écrit chaque enfant pourra exprimer ce qui lui a plu ou déplu (activités, ambiance, repas, goûter, sortie...).
- **Bilan des familles** : Chaque famille a la possibilité, si elle le souhaite, de laisser un message grâce aux outils mis à disposition notamment lors des goûters familles : mur d'expression, livre d'or, boîtes à idées....
- **Bilan des animateurs** : Chaque animateur participe lors des réunions de bilans ; nous évaluons en équipe les choses à améliorer et les objectifs à travailler lors des futures périodes (de vacances en vacances). Chaque animateur est reçu par la direction au moins une fois par an, afin de faire une évaluation de sa pratique.
- **Evaluation des projets d'animation** : Chaque projet d'animation est auto-évalué par l'animateur et évalué par l'ensemble de l'équipe lors des réunions. Il est repris et évalué avant chaque période afin de travailler les objectifs prévus et/ou non atteints, et de prévoir les activités futures en conséquence.
- **Evaluation du projet pédagogique** : C'est l'analyse concrète des moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs opérationnels : Quels moyens ? Quels problèmes ? Quelles solutions ?.... Il est évalué chaque année et est un outil pour la réalisation de nos projets d'animation.
- **Evaluation des stagiaires BAFA** : Elle se fait sur 2 temps avec un bilan en milieu de stage et un bilan à la fin du stage. Le stagiaire sera évalué sur 2 activités (sportive et manuelle) mais aussi sur son aptitude générale.

J. Les annexes

Lexique

- ALSH: Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- APS : Accueil Périscolaire
- PAI : Protocole d'Accueil Individualisé (problème de santé ou régime alimentaire)
- EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- RA : Résidence Autonomie
- CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
- MAS : Maison d'accueil spécialisée
- CAL : Centre d'animation de Lanton
- MAJ : Maison des Associations et de la jeunesse
- MDJ : Maison des jeunes

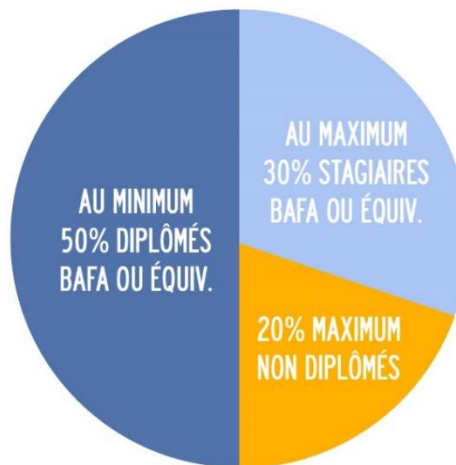


Les taux d'encadrement

RÉPARTITION DIPLÔMÉS, STAGIAIRES ET NON DIPLÔMÉS: EN ACCUEIL DE LOISIRS



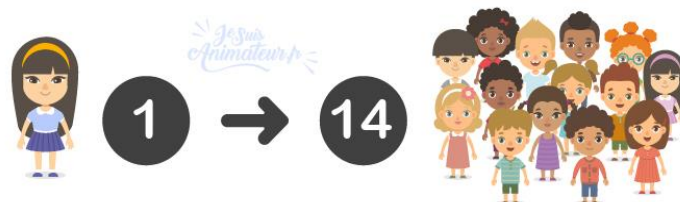
TOUS DROITS RÉSERVÉS ©



TAUX D'ENCADREMENT EN ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

ORGANISÉ DANS LE CADRE D'UN PEDT
- DE 5 HEURES CONSÉCUTIVES (AVANT OU APRÈS L'ÉCOLE)

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



TAUX D'ENCADREMENT EN ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

ORGANISÉ DANS LE CADRE D'UN PEDT
+ DE 5 HEURES CONSÉCUTIVES (EX : MERCREDI)

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

Les déplacements

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED

GROUPES DE PIÉTONS NE MARCHANT PAS EN FILE INDIENNE



Je Suis Animateur.fr

Les groupes de piétons lorsqu'ils ne marchent pas en file indienne doivent circuler **du côté droit de la chaussée** (dans le même sens que les véhicules) et veiller à laisser libre **au moins la moitié gauche de la route**.

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED

PIÉTONS ISOLÉS OU GROUPES MARCHANT EN FILE INDIENNE



Je Suis Animateur.fr

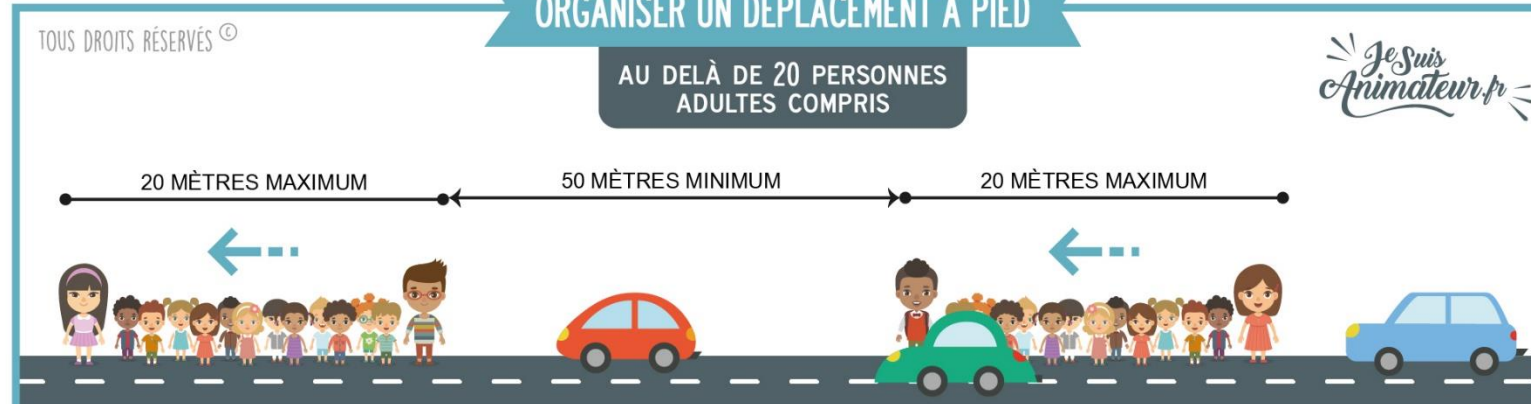
Les piétons isolés ou groupes de piétons marchant en file indienne doivent circuler **du côté gauche de la chaussée, face aux véhicules** qu'il peuvent ainsi voir venir.

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

ORGANISER UN DÉPLACEMENT À PIED

AU DELÀ DE 20 PERSONNES ADULTES COMPRIS

20 MÈTRES MAXIMUM 50 MÈTRES MINIMUM 20 MÈTRES MAXIMUM



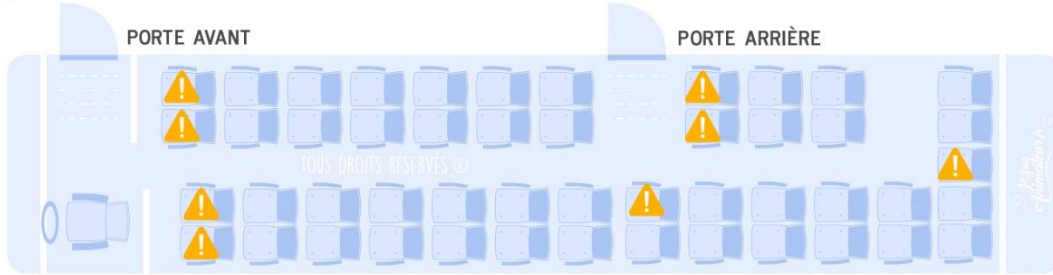
Je Suis Animateur.fr

En cas d'**effectif important** (plus de 20 piétons - adultes compris), le groupe doit être divisé en éléments de **20 mètres maximum** distants d'**au moins 50 mètres** les uns des autres et circuler **du côté droit de la chaussée** (dans le même sens que les véhicules).

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAR / EN BUS DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT DE MINEURS



AFIN D'ASSURER UNE SURVEILLANCE CONTINUE DES PORTES DE L'AUTOCAR, IL EST CONSEILLÉ D'ATTRIBUER CES SIÈGES AUX ADULTES.



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

ORGANISER UN DÉPLACEMENT À VÉLO

JUSQU'À 10 PERSONNES



Les cyclistes circulant en file indienne doivent se tenir du côté droit de la chaussée, (dans le même sens que les véhicules) et veiller à laisser libre au moins la moitié gauche de la route.

ORGANISER UN DÉPLACEMENT À VÉLO

+ DE 10 PERSONNES



TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

10 CYCLISTES MAXIMUM
(2 ANIMATEURS COMPRIS)

50 MÈTRES MINIMUM

10 CYCLISTES MAXIMUM
(2 ANIMATEURS COMPRIS)



En cas d'effectif important (plus de 10 personnes - adultes compris), la colonne doit être fractionnée en petits groupes distants d'au moins 50 mètres les uns des autres et circuler du côté droit de la chaussée (dans le même sens que les véhicules).

Le rôle de l'animateur

Je réponds aux 5 fonctions de l'animateur. Je suis conscient(e) de ma mission éducative. Je transmets des valeurs.

Je veille et je contribue à l'épanouissement de l'enfant. Je crée un espace ludique et prévenant où l'enfant se sent bien et prend plaisir à jouer. Je suis une référence immédiate, un repère pour chaque enfant.



Ma démarche éducative est en cohérence avec le projet pédagogique et le projet éducatif. Mes animations sont ludiques, éducatives et adaptées à l'âge et aux besoins du public.

Je suis disponible à chaque instant, réactif. Je m'adapte aux situations en toute conscience de mes limites. J'ai la volonté de me perfectionner.

LA COURBE D'ATTENTION ET D'ÉNERGIE chez les enfants

ÉNERGIE AU MAX
ATTENTION MAXIMALE



7h-11h

ÉNERGIE MODÉRÉE
ATTENTION MOYENNE



15h-19h

ÉNERGIE AU PLUS BAS
ATTENTION FAIBLE

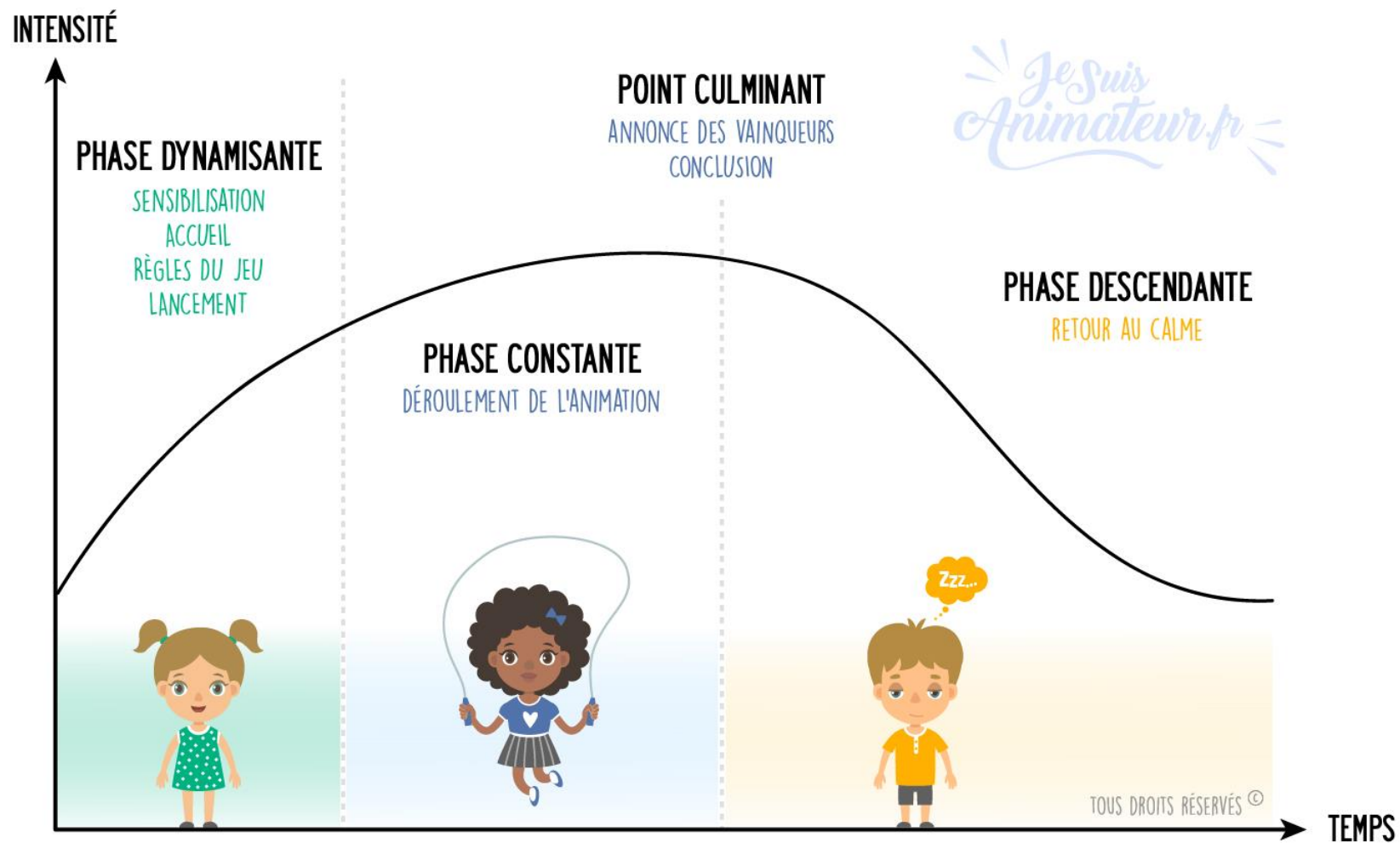
12h-14h



6h

21h

COURBE D'INTENSITÉ D'UNE ANIMATION RÉUSSIE



ENFANTS DE 3 À 6 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps et de sa personne

Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Instabilité et variation des intérêts



ACTIVITÉS POSSIBLES

Comptines, chants, contes et marionnettes

Activités créatives et de bricolage

Activités manuelles autour de la sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture avec les doigts, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis, courses, etc.)

Ateliers cuisine

Jeux d'imitation
(jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse, au pompier, au docteur, au policier, etc.)

ENFANTS DE 6 À 8 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Identification aux parents du même sexe

Prise de conscience de son corps et de sa personne

Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation

Curiosité du sexe opposé

Besoin de socialisation
(sens du donner et du recevoir, d'échange)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Chants, contes et jeux dansés

Déguisements et maquillage

Activités créatives et de bricolage

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, etc.)

Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Jeux d'échanges et collections

Ateliers cuisine

Découverte d'un milieu / de la nature

ENFANTS DE 8 À 10 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Les parents ne sont plus la seule référence
(les copains, le maître, l'animateur)

Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre

Besoin de justice et d'équité

Début d'une séparation filles/garçons
(on ne joue plus ensemble)

La socialisation s'affirme
(la bande de copains, la règle)

Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet



ACTIVITÉS POSSIBLES

Début des grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)

Activités sportives et baignade (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)

Activités de construction
(cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)

Activités créatives et de bricolage

Activités d'expression

Lecture, contes, histoires

Chants, danses et jeux dansés

Découverte d'un milieu / de la nature

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

ENFANTS DE 10 À 12 ANS

BESOINS, INTÉRÊTS ET ACTIVITÉS POSSIBLES

BESOINS ET INTÉRÊTS

Besoins physiologiques
(alimentation, sommeil et mouvement)

Besoin d'affection, de sécurité et de communication

Besoin de se situer comme « grands », on ne joue plus avec les « petits » et on rejette les jeux de « petits »

Besoin de compétition

Besoin de justice et d'équité

La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions

Formation des bandes

Maturation
(généralement plus rapide pour les filles)



ACTIVITÉS POSSIBLES

Grands jeux
(jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)

Activités sportives et de plein air
(jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)

Activités créatives élaborées

Activités d'expression

Lecture (BD, romans, mangas, etc.)

Chants et danses


Découverte d'un milieu / de la nature
(cueillette, création d'un herbier, etc.)

Balades à la journée et camping

Activités autogérées
(sous la surveillance d'un adulte)

EXEMPLE DE PROJET D'ACTIVITÉ

EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

| | | | |
|--|-----------------|---|--------------|
| NOM DE L'ACTIVITÉ | |  | |
| VEILLÉE : ACTEUR D'UN SOIR | | | |
| ÂGE | EFFECTIF | LIEU | DURÉE |
| 12 - 14 ANS | 25 | INTÉRIEUR | 1H30 |
| OBJECTIFS | | MATÉRIEL NÉCESSAIRE / € | |
| DÉVELOPPER LA CRÉATIVITÉ FAVORISER LA COOPÉRATION | | FEUILLES, FEUTRES, DÉGUISEMENTS - DE 5€ | |
| SENSIBILISATION - AMÉNAGEMENT | | | |
| PENDANT LE DINER, UN PRODUCTEUR DE FILM HOLLYWOODIEN DÉBARQUE ET INVITE LES ENFANTS À PASSER UN CASTING POUR SON PROCHAIN FILM | | | |
| DÉROULEMENT | | | |
| L'EFFECTIF D'ENFANTS EST DIVISÉ EN PETITS GROUPES ÉQUILIBRÉS. CHAQUE GROUPE DOIT CHOISIR UN FILM CONNU QU'IL DEVRA FAIRE DEVINER AUX AUTRES GROUPES. | | | |
| POUR CELA, IL DEVRA TOUR À TOUR INTERPRÉTER LA SCÈNE PRINCIPALE DU FILM, MIMER L'AFFICHE ET CHANTER LA BANDE ORIGINALE. | | | |
| LES INDICES DOIVENT ÊTRE DÉVOILÉS DU PLUS DIFFICILE AU PLUS FACILE À TROUVER. | | | |
| TANDIS QUE L'ÉQUIPE INTERPRÈTE L'INDICE DE SON FILM, LES AUTRES ÉQUIPES CONFIENT UNE À UNE LE FILM QU'ELLES PENSENT AVOIR RECONNU. | | | |
| UNE GRILLE DÉTERMINE LES POINTS SELON SI LE FILM A ÉTÉ RECONNU OU NON. | | | |
| L'ESPRIT D'ÉQUIPE ET LE TALENT D'INTERPRÉTATION PEUVENT CONSTITUER UNE PARTIE DU SCORE. | | | |
| CONCLUSION / RANGEMENT | | ANIMATEUR(S) REQUIS | |
| REMISE DES CONTRATS D'ACTEURS | | 1 ANIMATEUR ARBITRE 1 ANIMATEUR PAR ÉQUIPE | |

DOCUMENTS POUR LES ACCIDENTS



VILLE DE LANTON

18 Av. de la libération
33138 LANTON
Tél : 05-56-03-86-00
Fax : 05-56-82-82-70

DECLARATION D'ACCIDENT

NOM et PRENOM DU DÉCLARANT :

LIEU PRECIS :

DATE :

HEURE :

PERSONNE ACCIDENTÉE :

AUTRES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS L'ACCIDENT :

DESCRIPTIF :

NOM(S) DU OU DES REPRESENTANT(S) LEGAL (AUX) DE LA PERSONNE ACCIDENTEE:

ADRESSE :

NOM(S) DU OU DES REPRESENTANT(S) LEGAL (AUX) ET ADRESSE(S) DU OU DES PERSONNE(S) IMPLIQUEE(S) DANS L'ACCIDENT :

SIGNATURE DU DÉCLARANT



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Gironde



Fiche de liaison destinée aux Parents et aux Encadrants

Conduite à tenir en cas de Choc à la Tête d'un Enfant

Votre enfant a subi un choc à la tête c'est à dire un traumatisme crânien sans signe de gravité apparent le

____ / ____ / 20 ____ à ____ H

Nous avons donc suivi le protocole rédigé par le CHU de Bordeaux, le SAMU-Centre 15 de la Gironde et l'ASSUM 33 (Association des Médecins Régulateurs Libéraux du SAMU – C15) en collaboration avec la DSDEN 33.

Selon ce protocole, nous avons appelé le Centre 15 : NON : OUI : N° Dossier de Régulation : _____

Que devez-vous faire pendant 48h ?

Continuez de rassurer votre enfant, soyez à son écoute.
Appliquez de la glace sur la bosse ou sur le point d'impact.
Réveillez votre enfant toutes les 3 heures la 1ère nuit

Prévenez votre entourage si vous confiez votre enfant pendant cette période.
En cas de douleur, le SAMU-C15 vous recommande de donner du paracétamol à dose adaptée au poids de l'enfant et en l'absence de contre-indication.



Signes d'Alerte à surveiller pendant 48h :

- Somnolence inhabituelle / difficulté à se réveiller
- Changement de comportement ou d'attitude
- Vomissements répétés
- Maux de tête persistants malgré le paracétamol
- Difficultés de concentration ou à rester attentif
- Troubles de l'équilibre ou de la marche
- Écoulement de sang ou de liquide clair d'une oreille
- Perte d'audition d'une ou des deux oreilles
- Convulsions ou mouvements anormaux

Signes normaux fréquents :

- Fatigue, irritabilité
- Douleur sur le point d'impact ou la bosse
- Besoin d'affection / de réassurance



Si vous repérez l'un de ces signes d'Alerte dans les 48h, Appelez le 15



Sachez que la majorité des enfants récupère bien d'un choc à la tête et ne garde aucune séquelle !

? En cas d'inquiétude concernant votre enfant, n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant ou à appeler le Centre 15. ?



DÉCLARATION D'ÉVÉNEMENT GRAVE EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

En application de l'article R.227-11 du Code de l'action sociale et des familles
à établir par le **Directeur de l'accueil** et à envoyer sans délai à la DDCS ou à la DDCSPP du
département du lieu de l'accueil. Complémentairement à cette démarche, une déclaration à la compagnie d'assurance est à
effectuer le cas échéant.

| Renseignements sur l'événement | | |
|---|--|--|
| Mise en péril de la sécurité physique ou morale de mineurs | Incapacité permanente ou de longue durée | |
| Dépôt de plainte | Hospitalisation de plusieurs jours | |
| Intervention des forces de l'ordre ou de sécurité | Décès | |
| Victimes multiples: | | |
| Date et heure de l'événement : | Le .../.../... à ...h... | |
| Lieu : | | |
| Contexte de l'événement | Activité physique et/ou sportive | Repas |
| | Activité ludique ou éducative | Temps de toilette |
| | Transport/Déplacement | Temps de sommeil |
| | Temps libre | Autre |
| Présence d'un encadrement au moment des faits | Oui | un membre permanent de l'accueil |
| | | un intervenant extérieur |
| | Non | mineur en autonomie (prévue dans le cadre du projet) |
| | | mineur momentanément sans surveillance |
| Analyse de l'événement | | |
| Résumé des circonstances Précisez, s'il y a lieu, l'ensemble des personnes impliquées en détaillant leur statut : mineur(s) accueilli(s), encadrant mineur ou majeur, intervenant, ainsi que les éventuelles mesures prises par l'encadrement. | | |
| En cas d'intervention des forces de l'ordre | | |
| Nom du service | | |
| Téléphone | .../.../.../.../... | |
| Un procès verbal a-t-il été établi ? | Oui | Non |
| Y a-t-il eu dépôt de plainte ? | Oui | Non |
| | Précisez | |
| En cas d'intervention des services de secours | | |
| Nom du service | | |
| Téléphone | .../.../.../.../... | |
| En cas d'événement survenu à l'étranger | | |
| Ambassade ou consulat prévenu : | Oui le .../.../... à ...h... | Non |
| Nom du service : | | |
| Personne suivant l'affaire (le cas échéant) : | | |
| Nom | | |
| Téléphone | .../.../.../.../... | |

| Le directeur de l'accueil | |
|---|--|
| Nom : | |
| Date de naissance : | .../.../... |
| Téléphone sur place : | .../.../.../.../... |
| Qualification : | BAFD Titulaire Stagiaire autre (précisez) |
| Département de résidence | |
| Personne joignable en permanence (si différent du directeur) | |
| Nom : | |
| Téléphone : | .../.../.../.../... |
| Fonction : | |
| L'organisateur | |
| Nom : | |
| Département d'origine : | |
| Adresse : | |
| Téléphone : | .../.../.../.../... |
| Courriel : | |
| L'accueil | |
| Numéro de déclaration | |
| Adresse du lieu d'implantation : | |
| Date de début et de fin : | du.../.../... au : .../.../... |
| Effectifs : | -6 ans : 6/11 ans : 12-17 ans : |
| Type d'accueil : | Séjour de vacances Accueil de loisirs Accueil de scoutisme Accueil de jeunes Séjour de vacances dans une famille Activité accessoire Séjour court Non déclaré Séjour spécifique (à préciser) : |
| Personnes impliquées | |
| <small>Pour toutes les personnes impliquées (victimes, auteurs éventuels, et le cas échéant, témoins), précisez leur nom, âge, sexe, leur statut (mineur accueilli, encadrant mineur ou majeur, intervenant ...) et éventuellement pour les victimes, précisez leur état de santé. S'il y a plusieurs personnes, en annexe la liste à la présente déclaration en précisant pour chacune les informations suivantes:</small> | |
| Nombre de personnes impliquées | Mineur accueilli : Encadrement : Intervenant : Autre : |
| Nom : | |
| Sexe : | M F |
| Date de naissance : | .../.../... |
| Statut au sein de l'accueil : | Mineur accueilli Encadrant Intervenant Autre : |
| Rôle présumé : | Auteur Victime Témoin |
| Etat de santé : | |
| | |
| | |
| Personne(s) titulaire(s) de l'autorité parentale sur le ou les mineurs impliqués | |
| <small>S'il y a plusieurs mineurs impliqués, indiquez les renseignements demandés ci-dessous en annexe à la présente déclaration. Si plusieurs personnes sont titulaires de l'autorité parentale, indiquez les coordonnées de chacune d'entre elles:</small> | |
| Nom, prénom : | |
| Adresse : | |
| Téléphone : | .../.../.../.../... |
| Courriel : | |
| Informé de l'événement : | Oui Non |
| Fait à | le .../.../... Le directeur / la directrice |

CONTENU D'UNE ARMOIRE À PHARMACIE

EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS



| MATÉRIEL | | CONSOMMABLES | | |
|--|-------------------------------------|--|--|--|
| PAIRE DE CISEAUX À BOUTS ROUNDS | THERMOMÈTRE FRONTAL | COMPRESSES STÉRILES À USAGE UNIQUE | BANDE ADHÉSIVE TYPE SPARADRAP | BANDES DE GAZE ÉLASTIQUES DE DIVERSES TAILLES |
| PINCE BRUCELLE | COUVERTURE DE SURVIE | PANSEMENTS DE DIVERSES TAILLES | PANSEMENTS SPÉCIAL AMPOULES | GANTS JETABLES À USAGE UNIQUE SANS LATEX |
| ÉPINGLES À NOURRISE | POCHE DE FROID | MASQUES CHIRURGICAUX | SERVIETTES HYGIÉNIQUES | MOUCHOIRS |
| SUR AVIS MÉDICAL | | MÉDICAMENTS ANTI-DOULEUR ET FIÈVRE | SÉRUM PHYSIOLOGIQUE EN UNIDOSE | PRODUITS ANTI-POUX |
| CRÈME CONTRE LES BRÛLURES SUPERFICIELLES | CRÈME CONTRE LES PLOÛRES D'INSECTES | CRÈME SOLAIRE HYPOALLERGÉNIQUE À INDICE ÉLEVÉ + CRÈME APAISANTE APRÈS-SOLEIL | GEL HYDROALCOOLIQUE* (*POUR LE NETTOYAGE DES MAINS AVANT DE PRATIQUER DES SOINS) | 1 BOUTEILLE DALCOOL À 90° (UNIQUEMENT POUR LE NETTOYAGE DES INSTRUMENTS) |
| TUBE DE POMMADE ANTI-ECCHYMOSE | | ANTISEPTIQUE LIQUIDE INCOLORE NON ALCOOLISÉ | | |

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

Les numéros d'urgence

